

REPUBLIQUE FRANÇAISE **DEPARTEMENT DU GARD COMMUNE AIGUES MORTES**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 JUIN 2015

Réf: DCM/2015/n°64/7.1/17.06/2

N	ombre des m	embres
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	26	29

Date de la convocation: 08/06/2015 Date de l'affichage: 10/06/2015

OBJET:

TARIFICATION ALSH-ALAE MODIFICATIONS

Rapporteur: Arnaud FOUREL

L'an deux mille quinze, Le DIX SEPT JUIN à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumeiean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents:

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAULLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE. Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida Bouteiller, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Guillaume BER, Stéphane PIGNAN.

Absents excusés ayant donné procuration :

J.C BASCHIOU à Claude LAURIE

Amandine JACINTO à Fabrice LABARUSSIAS

Marielle NEPOTY à Jeanine SOLEYROL Secrétaire de séance : Alain BAILLIEU

Le conseil municipal vient de modifier les quotients familiaux applicables sur la commune.

Aussi est-il proposé de :

- Créer une participation communale forfaitaire pour les activités reprises ci-dessous
- Modifier la tarification en vigueur comme repris ci-dessous

PARTICIPATION COMMUNALE SUR TOUTES LES ACTIVITES REPRISES CI-DESSOUS

Elle viendra en déduction des sommes dues par la famille au titre des activités ALAE Temps Méridien et ALSH Journée. Les modalités d'application sont les suivantes :

> Tranche A:2€ Tranche B:2€

Tranche C:2€

Tranche D: 1.50 €

Tranche E:1€

Tranche F: 0.50 €

Tranche G:0€

Ce montant sera divisé par 2 pour toutes les activités à la ½ journée, et supprimé pour toutes les activités horaires.

En cas de « Bons CAF » les participations communales ne seront pas appliquées pour les tranches concernées.

Elle viendra en déduction des sommes DUES par la famille au titre des activités ALAE Matin et Soir et ALSH Matin et Soir. Les modalités d'application sont les suivantes :

• Tranche A:1€

Tranche B:1€

Tranche C:1€

Hôtel de Ville - Place St Louis **30220 AIGUES MORTES** Tel. 04.66.73.90.90. Fax: 04.66.53.86.09

Accusé de réception en préfecture 030-213000037-20150617-DCM2015-64-DE Date de télétransmission : 22/06/2015 Date de réception préfegtures u22/06/2015

Tranche D: 0.75 €
Tranche E: 0,50 €
Tranche F: 0.25 €
Tranche G: 0 €

Pour information et à titre indicatif, ci-dessous les participations familiales calculées sur les nouveaux QF. Les tarifs actuels sont également repris.

Les valeurs servant de base de calcul sont les valeurs hautes des QF

MERCREDI ALSH Périscolaire et ALSH vacances 1/2 journée

• Tarif: 0.15 % du quotient familial

Tarif plancher: 3 € Tarif plafond: 3,15 €

• Ces tarifs seront majorés du prix Communauté de Communes Terre de Camargue de la restauration scolaire, pour les enfants utilisant ce service.

	QF	Actuellement	Nouveaux QF	Propositions	2015/2016
A	1 € à 300 €	2,05 €	1 € à 365 €	1,00 €	-1,05 €
B	301 € à 645 €	2,05 €	366 € à 685 €	1,50 €	-0,55 €
C	646 € à 850 € 851 € à	2,15 €	686 € à1 026 €	2,00 €	-0,15 €
D	1000 €	2,20€	1027 € à 1367 €	2,25 €	0,05 €
E	1001 € et +	2,35 €	1368 € à 1708 €	2,50 €	0,15 €
F		2,35 €	1709 € à 2050 €	2,83 €	0,48 €
G		2,35 €	2051 et +	3,15 €	0,80 €

ALSH MATIN et/ou SOIR

• Tarif: 0.20 % du quotient familial

Tarif plancher: 1.90 €
Tarif plafond: 2.05 €

• L'accueil du soir sera majoré de 0.10 € pour tenir compte du prix du goûter

				Propositions accueil du	Propositions accueil du
	QF	Actuellement	Nouveaux QF	matin	soir
A	1 € à 300 €	0,90 €	1 € à 365 €	0,90 €	1,00 €
B	301 € à 645 €	0,95 €	366 € à 685 €	0,90 €	1,00€
C	646 € à 850 €	1,10 €	686 € à1 026 €	1,05 €	1,15 €
D	851 € à 1000 €	1,15 €	1027 € à 1367 €	1,30 €	1,40 €
E	1001 € et +	1,30 €	1368 € à 1708 €	1,55 €	1.65 €
F		1,30 €	1709 € à 2050 €	1,80 €	1.90 €
G		1,30 €	2051 et +	2,05 €	2.15 €

Hôtel de Ville - Place St Louis 30220 AIGUES MORTES Tel. 04.66.73.90.90. Fax: 04.66.53.86.09

ALAE TEMPS MERIDIEN

• 1er enfant

o Tarif annuel: 1.25 % du quotient familial

Tarif plancher: 10,60 €Tarif plafond: 12.20 €

• 2ième enfant :

50 % du tarif 1er enfant

• 3ème enfant

o Gratuité

	QF	Actuellement	Nouveaux QF	Propositions 1er enfant	Proposition 2ème enfant	Proposition 3ème enfant et +	2015/2016 1er enfant
A	1 € à 300 €	8,50 €	1 € à 365 €	8,60 €	4,30 €		0,10 €
B	301 € à 645 €	9,50 €	366 € à 685 €	8,60 €	4,30 €		-0,90 €
C	646 € à 850 €	10,00 €	686 € à1 026 €	10,20 €	5,10 €	Gratuit	0,20 €
D	851€ à 1000 €	10,50 €	1027 € à 1367 €	10,70 €	5,35 €		0,20 €
E	1001 € et +	12,00 €	1368 € à 1708 €	11,20 €	5,60 €		-0,80 €
F		12,00 €	1709 € à 2050 €	11,70 €	5,85 €		-0,30 €
G		12,00 €	2051 et +	12,20 €	6,10€		0,20€

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

Pour : 23. Abstentions : 6 : Rachida Bouteiller, Fabrice LABARUSSIAS (proc. Amandine JACINTO), Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Guillaume BER

- adopte les propositions.

Le Maire, Pierre Maumejean

Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 19/06/2015

- date d'affichage : 19/06/2015



ALSH JOURNEE (HORS REPAS)

• Tarif: 0.90 % du quotient familial

Tarif plancher: 6.00 €
Tarif plafond: 6.50 €

Ces tarifs seront majorés du prix Communauté de Communes
 Terre de Camargue de la restauration scolaire, pour les enfants

utilisant ce service.

	QF	Actuellement	Nouveaux QF	Propositions	2015/2016
A	1 € à 300 €	2,70 €	1€ à 365 €	2.00 €	-0,70 €
$\begin{vmatrix} A \\ B \end{vmatrix}$	301 € à 645 €	3,20 €	366 € à 685 €	3,17 €	-0,03 €
C	646 € à 850 €	4,00 €	686 € à1 026 €	4,30 €	0,30 €
D	851 € à 1000 €	4,50 €	1027 € à 1367 €		0,50 €
$\left \begin{array}{c} \mathcal{D} \\ E \end{array} \right $	1001 € et +	5,00 €	1368 € à 1708 €		0,50 €
$\frac{E}{F}$	1001 0 00	5,00 €	1709 € à 2050 €	187	1,00 €
G		5,00 €	2051 et +	6,50 €	1,50 €

ALAE MATIN et/ou SOIR

• Tarif: 0.20 % du quotient familial

Tarif plancher: 1.90 €
Tarif plafond: 2.05 €

• Pour l'accueil du soir, les tarifs applicables seront ceux du matin majorés de 25%. Car amplitude horaire plus importante.

				Propositions accueil du	Propositions accueil du soir
	QF	Actuellement	Nouveaux QF	matin	
\overline{A}	1 € à 300 €	0,85 €	1 € à 365 €	0,90 €	1.13 €
B	301 € à 645 €	0,95 €	366 € à 685 €	0,90 €	1.13 €
C	646 € à 850 €	1,00 €	686 € à1 026 €	1,05 €	1.31 €
D	851€ à 1000 €	1,05 €	1027 € à 1367 €	1,30 €	1.63 €
E	1001 € et +	1,20 €	1368 € à 1708 €	1,55 €	1.94 €
F		1,20 €	1709 € à 2050 €	1,80 €	2.25 €
G		1,20 €	2051 et +	2,05 €	2.56 €